



Chaire Développement durable
Ecole polytechnique - EDF

Séminaire Développement durable et économie de l'environnement

La Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) convie les entreprises à investir les questions environnementales et sociétales en allant au-delà des contraintes réglementaires. Il est désormais admis que différents enjeux environnementaux relèvent en partie de la responsabilité des entreprises, et tout particulièrement la protection du climat et de la diversité biologique. Toutefois, si les enjeux du climat pour les entreprises au niveau international commencent à être assez bien définis et l'action à s'organiser, il n'en va pas de même pour la biodiversité. Un effort accru de recherche, de valorisation mais aussi d'analyse des initiatives existantes est donc nécessaire.

Tiphaine Leménager * et Véronique Dham **

AFD et Gondwana

Protection de la biodiversité : quels enjeux pour les entreprises ?

Mardi 5 février 2008, de 17 heures à 19 heures,

à **Sciences Po – salle Erignac** – 13, rue de l'Université – 75007 Paris
(M° Saint-Germain-des-Près ou Rue du Bac)

Résumé

Tiphaine Leménager exposera tout d'abord le cadre analytique permettant d'appréhender stratégiquement la prise en compte de l'environnement par les entreprises. Véronique Dham présentera les principaux résultats de l'étude réalisée par son agence sur la mobilisation des entreprises françaises autour des questions de biodiversité. Elle soulignera, au travers d'exemples tirés de son étude, que l'activité des entreprises est concernée par la biodiversité selon deux dimensions fondamentales. D'abord, elle participe à la dégradation de la biodiversité de façon directe (extraction, pollution) ou indirecte (puisque toute entreprise utilise des ressources naturelles, produit des déchets, et est interconnectée aux entreprises plus directement concernées). Ensuite, les activités des entreprises dépendent étroitement de la biodiversité à plusieurs égards : approvisionnement en matières premières (eau, bois, ressources génétiques, etc.) ; régulation écologique (qualité de l'air, climat, érosion des sols, pollinisation des plantes, filtrage de l'eau, etc.) ; source d'agrément (loisirs, tourisme, etc.). La discussion portera plus généralement sur la façon dont les entreprises intègrent la biodiversité à leurs stratégies industrielles, de développement, etc. Quelles sont les tendances actuelles ? Quel regard analytique peut-on porter sur les efforts entrepris ou qui restent à fournir ? Les spécificités de la biodiversité par rapport à d'autres enjeux environnementaux seront l'un des fils directeurs de la discussion.

* **Tiphaine Leménager** est ingénieur agronome de formation avec une spécialisation en économie de l'environnement. Elle a récemment soutenu une Thèse de Doctorat en gestion de l'environnement sur la participation des entreprises à la prise en compte de l'environnement. Elle est actuellement chargée de mission à l'AFD au sein de la Cellule d'Appui Environnement et Social.

** **Véronique Dham** est fondatrice de Gondwana Biodiversity Development, société française de conseil spécialisée dans la biodiversité. Gondwana accompagne de grandes entreprises et des collectivités locales dans la prise en compte de la biodiversité dans leur stratégie. La société vient de publier « Entreprises & Biodiversité », étude sur les liens entre les entreprises et le monde du vivant.

Merci de confirmer votre présence, **au plus tard le 1^{er} février 2008**, à **Léna Barghoudian**
(lena.barghoudian@iddri.org ou par télécopie : 01 45 49 76 85) avec le bulletin ci-joint.

Séminaire Développement durable et économie de l'environnement

BULLETIN D'INSCRIPTION

Monsieur ou Madame :

Institution :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

A défaut :

assistera

n'assistera pas

à la conférence de Tiphaine Leménager et Véronique Dham, le 5 février 2008.

Merci de renvoyer ce bulletin réponse à **Léna Barghoudian**
par télécopie au 01 45 49 76 85 ou par courriel à [lena.barghoudian@iddri.org](mailto:lana.barghoudian@iddri.org)
avant le 1^e février 2008.